## Projet relatif aux amendes de roulage - plan financier (justice)

## Dépenses pour 2017

La Justice a investi 4,6 millions d'euros pour le développement :

- d'une seule base de données contenant toutes les données de la Justice et de la police ;
- d'un site internet <u>www.amendesroutieres.be</u> où le citoyen peut payer son amende, la contester ou rectifier un paiement incorrect.

Depuis le mois de juillet 2017, la Justice recourt à un call center de bpost pour :

- un coût opérationnel de 2,7 millions d'euros.

## **Budget pour 2018**

Un effort financier général de 4,6 millions d'euros pour :

- le développement ultérieur de la base de données de la Justice :
  - o un procès-verbal numérique avec une signature électronique du verbalisant ;
  - o l'intégration de l'ordre de paiement et une procédure de recours numérique auprès du tribunal de police ;
  - la connexion de la base de données des permis de conduire à celle de la Justice et de la police;
  - o la lutte contre les récidives au moyen d'analyse de données ;
- le citoyen peut demander son procès-verbal numérique sur le site internet.

## Estimation des coûts pour bpost:

- à partir du 28<sup>er</sup> mars 2018, les missions du call center seront sensiblement étendues ;
- les coûts opérationnels annuels totaux sont estimés à 14,7 millions d'euros.